

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Montpellier – 28 mars 2019

Confiance des investisseurs 22 M€ pour la troisième tranche de financement de la SATT AxLR

La troisième tranche de financement accordée à la SATT AxLR pour la période 2019 – 2021 vient de lui être officiellement notifiée. Elle s'élève à 22 millions d'euros. Ce soutien pour une nouvelle période triennale : *« Est une très belle reconnaissance de ce que nous avons accompli collectivement au sein de la SATT AxLR avec nos chercheurs et actionnaires. Il révèle dans le même temps que l'ambition de la feuille de route stratégique que nous avons défendue a aussi conquis la confiance de l'État pour les trois prochaines années »*, déclare Philippe Nérin, président de la SATT AxLR.

Plusieurs autres facteurs sont à mettre à l'actif de la confiance des investisseurs. D'une part, les précédents bilans de la SATT AxLR sont très positifs. D'autre part, l'arrivée au capital des collectivités locales (Région Occitanie et Montpellier Méditerranée Métropole) a été appréciée comme une marque de bonne gestion. Enfin, les performances en matière de créations de start-up et de transferts de technologies, complétées par la finalisation de l'intégration de l'incubateur LRI, sont en ligne avec les engagements annoncés dès la création de la SATT en 2012.

À propos de la SATT AxLR

La SATT AxLR est une société d'accélération du transfert de technologies. Elle est spécialisée dans la maturation et la commercialisation de projets innovants issus de la recherche académique. Elle agit avec la majeure partie des laboratoires de la recherche publique implantés en Occitanie Est une des régions françaises et européennes les plus dynamiques, avec plus de 200 laboratoires et près de 7 000 chercheurs.

Contact presse : Franck-Léopold Erstein - Tél : +33 (0)6 07 28 21 43 Email : fle-externe@axlr.com